

Stationnez aux Parcazur



Novembre 2023



- ▶ Plus de 3000 places dont 80
- ▶ 450 places et 52 prises de recharge
- ▶ Lignes de bus et de tramway en liaison directe

Titres et abonnements permettant l'utilisation des Parcazur



- 1 Aller-retour : **3,40€**
- **MULTI voyages**
(minimum de 2 voyages à 3,40€ soit un aller-retour)

- PASS 1 jour : **7€**
- PASS 2 jours : **13€**
- PASS 7 jours : **20€**



- **Parcazur Loisirs : 6€**
(vendu uniquement dans les Parcazur Vauban et Charles Ehrmann)



- Abonnements Lignes d'Azur
- Abonnements Carte Azur
- Abonnements PassSudAzur (avec l'extension Zone 4 - Métropole Nice Côte d'Azur.)



J'achète et je recharge mes titres de transport ou ceux de mes proches avec mon téléphone ou sur une carte Lignes d'Azur



Conditions d'accès aux Parcazur

Votre trajet doit au minimum correspondre à un aller-retour. Le stationnement est limité à la journée en cours, donc interdit en dehors des heures d'ouverture.

Première validation : maximum 2h30 après l'entrée dans le Parcazur.

Deuxième validation : dans une autre station que celle du Parcazur.



Amende en cas de non respect des règles de fonctionnement : à partir de 25€.

Fonctionnement spécifique des Parcazur

• Mode d'accès et de sortie des Parcazur Pont-Michel, Vauban, Charles Ehrmann et Saint-Isidore

ACCÈS : L'accès est libre mais exclusivement réservé aux clients des lignes à tarification urbaine de Lignes d'Azur ou détenteurs d'une Carte Azur.

SORTIE : Pour sortir, vous devez présenter votre titre de transport aux bornes de sortie du P+R.

• Mode d'accès et de sortie du Parcazur Carras - Les Bosquets

ACCÈS : L'accès du Parcazur se fait par l'entrée du parking public Les Bosquets. Vous devez prendre et conserver le ticket de parking délivré à l'entrée au niveau 0, et vous rendre au niveau 3 et scanner le QR Code du ticket à la borne pour accéder à la zone Parcazur située au niveau 4.

SORTIE : Avant de récupérer votre véhicule, vous devez vous rendre aux caisses situées aux niveaux 0, insérer le ticket de parking et présenter votre titre de transport validé. Ensuite, pour sortir vous devez présenter votre titre de transport à la borne de sortie du P+R au niveau 4 puis introduire à la borne de sortie du niveau 0 votre ticket d'entrée.

• Mode d'accès et de sortie du Parcazur Port Lympia

ACCÈS : L'accès du Parcazur se fait par l'entrée du parking public Port Lympia. Vous devez prendre le ticket de parking délivré à l'entrée au niveau -1, vous rendre au niveau -3 et scanner le QR Code du ticket à la borne pour accéder dans la zone Parcazur située au -4.

SORTIE : Avant de récupérer votre véhicule, vous devez vous rendre aux caisses situées aux niveaux 0 ou -1, insérer le ticket de parking et présenter votre titre de transport validé. Ensuite, pour sortir avec votre véhicule, vous devez scanner le QR Code du ticket de parking à la borne du niveau -4 puis l'introduire à la borne de sortie du niveau -1.

• Mode d'accès et de sortie du Parcazur Henri Sappia et PEM Cagnes-sur-Mer

ACCÈS : L'accès est libre mais exclusivement réservé aux clients des lignes à tarification urbaine de Lignes d'Azur ou détenteurs d'une Carte Azur. Le stationnement est limité à une durée de 22 heures consécutives.

SORTIE : Pour sortir, vous devez présenter votre titre de transport aux bornes de sortie du P+R.



Le Parcazur PEM Cagnes-sur-mer est aussi accessible aux abonnés Pass SUDAZUR avec l'extension Zone 4 - Métropole Nice Côte d'Azur.

• Mode d'accès et de sortie du Parcazur Gorbella

ACCÈS : L'accès est libre mais exclusivement réservé aux clients des lignes à tarification urbaine de Lignes d'Azur ou détenteurs d'une Carte Azur. L'entrée des véhicules s'effectue au 2ème sous-sol au 3 rue Mellarede.

SORTIE : Pour sortir, vous devez présenter votre titre de transport aux bornes de sortie du P+R. Les sorties s'effectuent au 1er sous-sol au 3 rue Mellarede.

Parcazur PEM Cagnes-sur-Mer

Avenue de la gare - 06800 Cagnes-sur-mer

> 280 places > dont 7 places 

HORAIRES > 7j/7 > stationnement possible pendant 22h consécutives, au-delà sortie avec un titre de régularisation

Parcazur Saint-Isidore

> **Station Stade** 

20 rue Alain Mimoun - 06200 Nice

Niveau 1 > 152 places > dont 3 places 

Niveau 2 > 169 places > dont 3 places 

HORAIRES > Ouverture : 4h15 > Fermeture : 1h45

Parcazur Charles Ehrmann

> **Station CADAM Centre administratif** 

155, bd du Mercantour - 06200 Nice

> 628 places > dont 13 places 

 Parcazur Vélos > 100 places

HORAIRES > Ouverture : 4h00 > Fermeture : 2h30

Parcazur Carras - Les Bosquets

> **Station Carras** 

8, avenue de Carras - 06200 Nice

> 241 places > dont 12 places 

HORAIRES > Ouverture : 4h15 > Fermeture : 2h15

Parcazur Port Lympia

> **Station Port Lympia** 

CCI Nice Côte d'Azur - Port de Nice - Service parking Quai

Amiral Infernet - 06300 Nice

> 96 places > dont 2 places 

HORAIRES > Ouverture : 4h00 > Fermeture : 1h45

Parcazur Pont-Michel

> **Station Pont-Michel** 

Route de Turin - 06300 Nice

> 260 places > dont 6 places 

HORAIRES > Ouverture : 4h55 > Fermeture : 1h45

Parcazur Gorbella

> **Station Le Ray** 

61 boulevard Gorbella, angle

3 rue Mellarede à Nice

> 243 places > dont 5 places 

HORAIRES > Ouverture : 7H00 > Fermeture : 20H00

Parcazur Vauban

> **Station Vauban** 

66, rue de Roquebilière - 06300 Nice

> 361 places > dont 9 places 

HORAIRES > Ouverture : 5h00 > Fermeture : 1h50

Parcazur Henri Sappia

> **Station Henry Sappia** 

2, bd Henri Sappia - 06100 Nice

> 2 entrées > 765 places > dont 20 places 

HORAIRES > 7j/7 > stationnement possible pendant 22h consécutives, au-delà sortie avec un titre de régularisation

5 Parcazur Vélo

L'accès au Parcazur Vélo est gratuit pour les abonnés des réseaux Lignes d'Azur disposant d'une carte sans contact en cours de validité. À défaut, il est possible de souscrire un abonnement Parcazur Vélo pour un montant de 30€/an, en se rendant en agences commerciales Lignes d'Azur.

Pour plus de renseignements sur les modes d'accès et conditions d'utilisations des Parcazur Vélo, consultez le site lignesdazur.com

PRISE

de Nice
Côte d'Azur




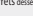






Rechargement des véhicules électriques
ou hybrides pour toute personne
détentrice d'un abonnement Lignes d'Azur
et inscrite sur le site prisedenice.fr

La collecte des données personnelles auprès des clients de Lignes d'Azur vise à définir le tarif applicable à chaque abonné/abonnements, ainsi qu'à la création des cartes (d'abonnement) pour les nouveaux abonnés. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et d'effacement aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au responsable du traitement des données de la Régie Ligne d'Azur, via l'adresse mail rgpd@lignesdazur.fr ou par courrier : Délégué à la protection des données de la Régie Ligne d'Azur Business Pôle 2, 1047 Route des Dolines CS 70257, 06906 Sophia-Antipolis CEDEX

Vous bénéficiez également d'un droit de limitation, d'effacement et de réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez aussi, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

En application des dispositions de l'article L.156-1 du Code de la consommation, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation dès lors qu'un litige avec la Régie Ligne d'Azur n'a pu être réglé, dans le cadre d'une réclamation préalable directement introduite auprès de ses services. Coordonnées : AMIDIF - contact@amidif.com
1 place Fleurus - 77100 Meaux

PLAN des Parkings Relais LÉGENDE

-  Tramway
-  Ligne à Effet Tram
-  Terminus de ligne
-  Arrêts desservis dans les deux sens
-  Aéroport
-  Port
-  Gare
-  Autoroute
-  Parc Relais Vélo (exclusivement réservé à la clientèle Lignes d'Azur)
-  Parc Relais (exclusivement réservé à la clientèle Lignes d'Azur)

